

production de tellure a monté à 92,284 livres d'une valeur de \$560,164 comparativement à 45,649 livres d'une valeur de \$271,155 en 1972. Le sélénium et le tellure sont récupérés à partir des boues anodiques qui se forment lors de l'affinage électrolytique du cuivre dans les usines de la Canadian Copper Refiners Limited à Montréal-Est (Qué.) et de l'International Nickel Company of Canada, Limited à Copper Cliff (Ont.).

Magnésium. La production canadienne de magnésium s'est élevée à 6,835 tonnes d'une valeur de \$5.5 millions, ce qui représente une augmentation par rapport à 1972 (5,924 tonnes), mais une forte baisse par rapport à 1969 (10,637 tonnes). Les exportations de magnésium métallique canadien entrent en franchise aux États-Unis aux termes du Programme de partage de la production de défense entre le Canada et les États-Unis, mais récemment ce programme a été appliqué à une échelle réduite. Malgré une réduction progressive du tarif douanier américain sur les lingots de magnésium et autres produits d'un niveau de traitement plus avancé conformément aux négociations Kennedy dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le Canada ne peut trouver un marché aux États-Unis que pour certains produits d'une grande pureté. Les exportations canadiennes de magnésium en lingots sont assujetties à un tarif douanier de 20% à leur entrée sur le marché américain, tandis que le tarif canadien correspondant est de 5%. Aux États-Unis, la General Services Administration a puisé dans ses réserves et a mis sur le marché 69,516 tonnes de magnésium métallique en 1973, ce qui représente une forte augmentation par rapport à 1972 (7,737 tonnes); cette situation a créé de nouveaux problèmes de commercialisation pour le magnésium canadien.

Le seul producteur canadien de magnésium de première transformation est la Chromasco Corporation Limited. Cette société exploite une mine et une fonderie à Haley (Ont.), à 50 milles à l'ouest d'Ottawa, depuis 1942.

12.1.3 Minéraux industriels

Amiante. Les expéditions canadiennes de fibre d'amiante se sont élevées à près de 1.86 million de tonnes d'une valeur de \$234.3 millions en 1973, contre 1.69 million de tonnes d'une valeur de \$206.1 millions en 1972 (tableau 12.17). La production canadienne se compose entièrement de chrysotile et provient à 80% environ du Québec: la Colombie-Britannique en fournit plus de 6%, le Yukon 6%, Terre-Neuve 5%, et l'Ontario environ 2%.

Le Canada, qui est le plus grand exportateur d'amiante au monde, a expédié environ 95% de sa production à plus de 70 pays. Les États-Unis constituent son plus gros client, suivis du Japon, de la République fédérale d'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la France. Ces cinq pays ont absorbé environ 70% des exportations canadiennes, qui ont totalisé approximativement 1.85 million de tonnes en 1973 contre près de 1.6 million en 1972.

La demande mondiale de fibre d'amiante canadienne s'est raffermie en 1973. La plus forte augmentation en pourcentage a été observée dans la République fédérale d'Allemagne, où la demande s'est accrue de 46.2% en 1973 par rapport à 1972. Le Japon venait au deuxième rang avec une augmentation de 34.6%, suivi de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis avec des augmentations respectives de 26.3, 25.6 et 8.0%. Toutefois, le volume d'amiante consommé par les États-Unis est plus de cinq fois supérieur à celui consommé par la République fédérale d'Allemagne, son plus proche rival.

Au Québec, près de la baie Déception dans l'Ungava, la production a débuté à la nouvelle mine Asbestos Hill, propriété de l'Asbestos Corporation Limited, à 60% environ de la capacité; on prévoyait atteindre la pleine capacité de production de 300,000 tonnes de concentrés en 1974. Le procédé de broyage final en Allemagne permettra de produire annuellement 100,000 tonnes de fibre (groupes 4 et 5). La Canadian Johns-Manville Company, Limited a terminé les travaux d'expansion et de relocalisation de son usine dans le cadre d'un programme de \$75 millions à la mine et l'usine Jeffrey. On prévoit maintenir une production annuelle constante d'au moins 600,000 tonnes de fibre. La Bell Asbestos Mines, Ltd. a poursuivi son programme de modernisation à long terme qui pourrait entraîner un accroissement de sa capacité productrice. Des travaux souterrains sont en cours dans un puits de 1,450 pieds de profondeur en vue d'une exploitation souterraine à grande échelle.

L'évaluation de plusieurs producteurs éventuels s'est poursuivie au Québec en 1973. La concession de la McAdam Mining Corporation Limited, située à environ 20 milles à l'est de Chibougamau, fait actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un programme de